

## **2014, une année essentielle pour le Crédit Foncier qui lui permet d'être en avance dans la réalisation de son plan stratégique 2012-2017**

Le 17 février 2015, le Conseil d'administration du Crédit Foncier s'est réuni, sous la présidence de François Pérol, pour arrêter les comptes annuels 2014.

Dans un marché immobilier qui a poursuivi son recul en 2014, l'activité du Crédit Foncier est restée soutenue avec une production de crédits sur ses métiers cœurs de 10,3 milliards d'euros, en retrait de 8 % par rapport à 2013 :

- La production sur le financement des particuliers s'élève à 7,0 milliards d'euros (68 % du total).
- La production sur le financement des investisseurs, des professionnels de l'immobilier (promoteurs immobiliers...) et des équipements publics s'élève à 3,3 milliards d'euros (32 % du total).

Le Crédit Foncier conforte sa position de premier prêteur des ménages aux revenus modestes et intermédiaires avec une part de marché de 43 % sur le prêt à l'accession sociale<sup>1</sup> et 25 % sur le prêt à taux zéro<sup>2</sup>.

La demande de nouveaux crédits sur le Prêt à l'Accession Sociale (PAS) est en progression de 27 % entre le 4<sup>ème</sup> trimestre 2013 et le 4<sup>ème</sup> trimestre 2014 ; cette progression est de 10 % pour le PTZ. Ces chiffres témoignent du rôle actif joué par le Crédit Foncier dans la mise en œuvre des mesures de relance annoncées par le gouvernement à l'été 2014.

L'activité commerciale s'est accompagnée d'une amélioration des marges dans un contexte de taux de marché qui n'ont cessé de baisser au cours de l'année 2014.

L'année 2014 aura constitué, pour le Crédit Foncier, une étape décisive dans la réalisation de son plan stratégique, lancé fin 2011 pour la période 2012-2017, et décliné selon cinq axes majeurs :

- Le développement des activités cœurs en France : la production de crédits est restée soutenue sur tous les métiers ;
- La poursuite de la cession d'actifs internationaux qui représentaient près d'un tiers de son bilan en 2011 : après avoir cédé, depuis 2011, environ 10 milliards d'euros d'actifs internationaux, le Crédit Foncier a cédé à BPCE, en septembre 2014, un portefeuille de titrisations internationales d'un montant de 11,6 milliards d'euros. Outre une réduction de la taille de son bilan, cette opération a permis au Crédit Foncier d'améliorer son ratio de fonds propres de base (CET1) et son ratio de solvabilité ;
- La diversification des modes de refinancement du Crédit Foncier : en relançant le marché de la titrisation publique au mois de mai 2014, le Crédit Foncier a réalisé la première opération de titrisation publique déconsolidante en France depuis 1995, adossée à des crédits immobiliers aux particuliers ;
- La réduction des coûts : en avance d'une année sur le calendrier d'économie initialement fixé, la baisse des frais généraux (en euros courants) atteint, en 2014, 12,5 % par rapport au niveau de 2011 ;
- L'accélération des synergies au sein du Groupe BPCE : la production de crédits immobiliers aux particuliers avec les banques régionales du groupe a été doublée en 2014 par rapport à 2013. Comme le prévoyait le plan stratégique « Grandir autrement », la Compagnie de Financement Foncier a été mise au service du Groupe BPCE ; elle a ainsi contribué à refinancer près de 6,2 milliards d'euros d'actifs d'autres entités du groupe en 2014.

<sup>1</sup> Source : données SGFGAS à fin 2014

<sup>2</sup> Source : données SGFGAS au 30/09/2014

Le produit net bancaire s'élève à 665 millions d'euros en 2014, soit +16 % par rapport à 2013, année qui avait été affectée par l'impact d'un volume très significatif de cession d'actifs internationaux.

Les frais de gestion s'établissent à 547 millions d'euros, niveau identique à 2013, année au cours de laquelle une reprise de provision exceptionnelle de 11 millions d'euros avait été enregistrée.

Le résultat brut d'exploitation atteint 118 millions d'euros (+372 % par rapport à 2013).

Le coût du risque est de 110 millions d'euros, en nette amélioration par rapport à 2013 (en baisse de 56 %).

Le résultat net part du groupe s'établit à 15 millions d'euros en 2014 (contre -130 millions d'euros en 2013). Hors réévaluation de la dette propre, le résultat net part du groupe s'élève à 53 millions d'euros en 2014 (contre -93 millions d'euros en 2013).

Les encours de crédit sont de 99,1 milliards d'euros à fin 2014, en baisse de 7,3 % par rapport au 30 juin 2014, en raison de la cession à BPCE du portefeuille de titrisations internationales réalisée dans le cadre de la politique de maîtrise de la taille du bilan.

En 2014, la Compagnie de Financement Foncier a conforté sa position de premier émetteur de *covered bonds* en euros avec 6,1 milliards d'euros d'obligation foncières émises.

Les fonds propres s'élèvent à 3,6 milliards d'euros à fin 2014, pour un ratio de *Common Equity Tier One* (CET1 Bâle 3) de 9,0 %.

Par ailleurs, les réserves de liquidité\* couvrent 278 % des encours de refinancement court terme à fin décembre 2014, sur le périmètre du Crédit Foncier consolidé.

\*Les actifs mobilisables sont en montant brut avant décote.

**COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ GROUPE CRÉDIT FONCIER**  
(Données chiffrées non auditées par les Commissaires aux comptes)

en millions d'euros	2014	2013	Variations (*)
<b>Produit Net Bancaire (PNB)</b>	<b>665</b>	<b>572</b>	<b>+16,2 %</b>
Frais de gestion	-547	-547 (**)	0 %
<b>Résultat Brut d'Exploitation (RBE)</b>	<b>118</b>	<b>25</b>	<b>+372 %</b>
Coût du risque	-110	-250	-56,1 %
<b>Résultat avant impôt (RAI)</b>	<b>11</b>	<b>-208</b>	<b>NS</b>
<b>Résultat net part du groupe (***)</b>	<b>53</b>	<b>-93</b>	<b>NS</b>
<i>Impact en résultat net de la réévaluation de la dette propre</i>	-38	-37	NS
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>15</b>	<b>-130</b>	<b>NS</b>

(\*) Sur la base des données en milliers d'euros

(\*\*) Dont 11 millions d'euros de reprise de provision exceptionnelle liée à Banco Primus

(\*\*\*) Hors réévaluation de la dette propre nette d'impôt

\*\*

L'information réglementée est disponible sur le site Internet : [www.creditfoncier.com](http://www.creditfoncier.com) dans la rubrique « Espace financier » et est publiée en application des dispositions de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

## Contacts Presse

Nicolas Pécourt  
Directeur Communication externe et RSE  
Tel. : 01 57 44 81 07  
nicolas.pecourt@creditfoncier.fr

Kayoum Seraly  
Responsable Communication Presse et Externe  
Tel. : 01 57 44 78 34  
kayoum.seraly@creditfoncier.fr